



---

Lors de sa réunion du Conseil, Bruxelles, le 3 septembre 2005, le CPME a approuvé dans son principe la position suivante : Santé et environnement (REACH) (CPME 2005/100 Final Fr/EN)

---

## Santé et Environnement

Il est maintenant scientifiquement prouvé qu'il existe un lien causal entre un produit chimique et l'apparition de maladies comme notamment :

Cancers, infertilité, maladies dégénératives du système nerveux, allergies, etc...

Les médecins estiment que la détérioration de la situation de la santé dans le monde affecte tant les pays en voie de développement que les pays riches.

Les médecins considèrent que le développement des maladies chroniques recensées par l'OMS, en particulier les cancers, et en ce qui concerne les pays industrialisés, l'incidence des cancers sont globalement croissants depuis 1950, avec des cancers touchant toutes les tranches d'âges. La pollution chimique pourrait y contribuer pour une part importante.

Les médecins déclarent que le développement de nombreuses maladies actuelles est consécutif à la dégradation de l'environnement et que la pollution chimique constitue une menace grave pour l'enfant et pour la survie de l'homme.

Au nom de l'information des patients et des populations, en raison des menaces qui pèsent sur les populations, les médecins demandent donc à chaque organisation nationale de bien intégrer les médecins aux processus de prévention, d'information et de traitement des maladies induites par des risques supposés être d'origine environnementale, après une analyse scientifique et impartiale, de la recherche des liens de causalité.

Le corps médical s'est joint à « l'appel de Paris » du 7 mai 2004 depuis l'UNESCO qui déplore la dégradation de l'environnement et ses conséquences sur la santé.

Il est demandé l'obligation du principe de substitution pour toutes les substances chimiques hautement suspectes. Le principe de précaution ou principe de vigilance et de sécurité, doit pouvoir animer la démarche des professionnels de santé européen. La construction des liens entre les indicateurs environnementaux et les indicateurs sanitaires est une des difficultés principales du champ de la santé environnementale.

Les médecins ont bien conscience qu'une prévention crédible des risques sanitaires de l'environnement nécessite des actions techniques de mesures des paramètres environnementaux et de l'évaluation des risques, mais aussi des mesures plus politiques de transparence des processus de décisions ou des débats publics pour une hiérarchisation des risques.

Il est donc demandé l'amélioration de la connaissance et de l'évaluation de ces risques afin de créer les conditions favorables à une recherche en santé environnementale. Il convient d'attirer de nouveaux chercheurs mais aussi de développer une attitude de prévention des risques sanitaires liés à l'environnement chez tous les professionnels de santé et surtout chez les médecins. Cela permettrait de construire un système de surveillance par santé environnementale sur la connaissance des sources de pollution et expositions des populations.

Il est demandé le développement d'indicateurs sanitaires pertinents définis sur des critères validés qui permettront ensuite des déclinaisons préventives nationales puis des études préventives et thérapeutiques.

Il est demandé que soit développées des articulations entre la santé environnementale et la santé au travail. Il est souhaité également que l'édiction de normes portant sur la qualité des milieux ne soit pas dissociée d'une réflexion sur les sources de pollution, ce qui permettrait de réduire les pollutions à la source, comme complémentaire à l'approche normative portant sur les milieux.

Il est demandé également que soient développées des actions d'éducation pour la santé adaptées aux publics et ciblées en fonction des expositions propres des bassins de vie.